

N° 17

Séance du 20 juillet 2021

OBJET :

CONVENTION  
AVEC LE  
DEPARTEMENT  
POUR UNE  
PARTICIPATION  
FINANCIERE  
SUITE A LA  
DEGRADATION  
DE LA ROUTE DE  
BIESSÉ SUR LA  
COMMUNE DE  
CHAMBLES

Le conseil communautaire de Loire Forez agglomération, légalement convoqué le 13 juillet 2021 s'est réuni à Montbrison à 19h30 le 20 juillet 2021, sous la présidence de Monsieur Christophe BAZILE.

**Présents** : Marc ARCHER, René AVRIL, Gérard BAROU, André BARTHELEMY, Christiane BAYET, Christophe BAZILE, Abderrahim BENTAYEB, Georges BONCOMPAIN, Roland BONNEFOI, Jean-Yves BONNEFOY, Sylvie BONNET, Roland BOST, Stéphanie BOUCHARD, Jean-Pierre BRAT, Hervé BRU, Annick BRUNEL, Christiane BRUN-JARRY, David BUISSON, Christian CASSULO, Martine CHARLES, Laure CHAZELLE, EVELYNE CHOUVIER, Patrice COUCHAUD, Claudine COURT, Bernard COUTANSON, Béatrice DAUPHIN, Bertrand DAVAL, Jean-Luc DAVAL-POMMIER, Jean Maxence DEMONCHY, Géraldine DERGELET, Serge DERORY, Christophe DESTRAS, Thierry DEVILLE, Marcelle DJOUHARA, Catherine DOUBLET Pierre DREVET, Daniel DUBOST, Paul DUCHAMPT, Jean-Marc DUFIX, Jean-Marc DUMAS, Joël EPINAT, Stéphanie FAYARD, Alban FONTENILLE, François FORCHEZ, René FRANÇON, André GACHET, Marie-Thérèse GAGNAIRE, Carine GANDREY, Pierre GARBIL, Sylvie GENE BRIER, Cindy GIARDINA, Pierre GIRAUD, Nicole GIRODON, Thierry GOUBY, Valéry GOUTTEFARDE, Jean Marc GRANGE, Serge GRANJON, Dominique GUILLIN, Alféo GUIOTTO, Valérie HALVICK, Thierry HAREUX, Michel JASLEIRE, Jean-René JOANDEL, Michelle JOURJON, Eric LARDON, Alain LAURENDON, Nathalie LE GALL, Patrick LEDIEU, Alain LIMOUSIN, Gilbert LORENZI, Yves MARTIN, Christelle MASSON, François MATHEVET, Martine MATRAT, Rachel MEUNIER-FAVIER, Frédéric MILLET, Jean-Philippe MONTAGNE, Rambert PALIARD, Quentin PAQUET, Marc PELARDY, Hervé PEYRONNET, Nicole PINEY, Christophe POCHON, Ghyslaine POYET, Frédéric PUGNET, Monique REY, Pierre-Jean ROCHETTE, Patrick ROMESTAING, Julien RONZIER, David SARRY, Frédérique SERET, Georges THOMAS, Gilles THOMAS, Jean-Paul TISSOT, Bernard TRANCHANT, Pierre VERDIER, Gérard VERNET, Stéphane VILLARD

**Absents remplacés** : Hervé BEAL par Josette FOLLEAT, Thierry CHAVAREN par Jean-Claude PELLEGRINI, Simone CHRISTIN-LAFOND par René SUCHET, Yves DUPORT par Marc MARLEF, Colette FERRAND par Pierre BARTHELEMY, Thierry MISSONNIER par Sylvie PERRIN, Marie-Gabrielle PFISTER par Michel RAYMOND, Michel ROBIN par Jocelyne BARRIER, Denis TAMAIN par Pauline ARTHAUD, Yannick TOURAND par Vivien BROUILLAT

**Pouvoirs** : Lyliane BEYNEL à Thierry DEVILLE, Christophe BRETTON à Thierry GOUBY, Jean-Baptiste CHOSSY à Alain LAURENDON, Pierre CONTRINO à Cindy GIARDINA, Jean-Paul FORESTIER à Gérard VERNET, Jean-Claude GARDE à Serge DERORY, Olivier GAULIN à Catherine DOUBLET, Flora GAUTIER à Béatrice DAUPHIN, Marie-Thérèse GIRY à Frédérique SERET, Martine

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20210720-20210720\_CC\_D17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/07/2021



GRIVILLERS à Abderrahim BENTAYEB, Olivier JOLY à François MATHEVET, Cécile MARRIETTE à Jean-Yves BONNEFOY, Alexandre PALMIER à Alban FONTENILLE, Pascale PELOUX à Nathalie LE GALL, Pascal ROCHE à François FORCHEZ, Christian SOULIER à Annick BRUNEL, Carole TAVITIAN à Ghyslaine POYET

**Absents excusés** : André GAY, Mickaël MIOMANDRE, Gérard PEYCELON

**Secrétaire de séance** : GENE BRIER Sylvie

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé :	128
Nombre de membres présents :	108
Nombre de membres suppléés	10
Nombre de pouvoirs :	17
Nombre de membres absents non représentés :	3
Nombre de votants :	125

Vu les statuts de Loire Forez agglomération et sa compétence en matière de voirie,

Vu les travaux de réhabilitation du pont sur le Pertuiset réalisés, durant l'année 2019 et 2020, par le Département de la Loire,

Considérant que pendant cette période, la circulation départementale a été déviée sur le réseau secondaire, et notamment sur la route de Biesse, voie communale d'intérêt communautaire sur la commune de Chambles et voie métropolitaine, sur la commune de Saint-Maurice-en-Gourgois,

L'augmentation du trafic sur cette voie communale déjà ancienne a accéléré sa dégradation.

Les services de Saint-Etienne métropole et de Loire Forez agglomération ont estimé le coût de la remise en état de la voirie à 140 172 € HT dont 62 098 € HT pour la portion sur Chambles et à 78 074 € pour la portion sur Saint-Maurice-en-Gourgois.

Le Département a approuvé les choix techniques de reprise de la voirie et a proposé une participation financière de 30 % sur le montant de ces travaux.

Le montant restant des travaux sur la portion de Chambles sera financé par l'enveloppe voirie d'initiative communale.

L'ensemble des modalités de versement de cette participation est spécifié dans la convention en annexe.

Il est proposé au conseil communautaire de bien vouloir :

- approuver cette convention tripartite
- autoriser le Président à signer tous les documents afférents.

Après avoir délibéré par 125 voix pour, le conseil communautaire :

- approuve cette convention tripartite
- autorise le Président à signer tous les documents afférents

Fait et délibéré, à Montbrison, le 20 juillet 2021.

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le Président  
Christophe BAZILE

*Le Président,*

- certifie que le présent acte est exécutoire en application des dispositions de l'article L2131 du CGCT, transmis en sous-préfecture
- informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon via le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication

*Pour le Président, par délégation,  
Virginie AULAS,  
directrice générale des services*